



Diplôme d'Etat d'Assistant de service social *Diplômés de 2014*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif

d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois.

Les première et deuxième vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, présentée ci-après, porte sur les diplômés de 2014, soit 1 594 personnes.



LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2015 s'est déroulée de juillet à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, forme de la formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2015, **quelques évolutions** :

- ✓ une interrogation portant sur les seuls **diplômés** et non sur l'ensemble des présentés à l'examen,
- ✓ des informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation **collectées**, lorsque cela était possible, **auprès des instituts de formation** (pour 18 des 31 sites),
- ✓ une enquête biannuelle qui devient **annuelle** et portant sur la situation détaillée 12 mois après la sortie de formation, complétée de quelques questions sur un emploi éventuel occupé entre temps (type de contrat, de poste ...).

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2014, une session d'examen s'est déroulée pour la formation d'assistant de service social (juillet). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 3 ans, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2011.

32 des 57 diplômés interrogés ont répondu aux questionnaires à 12 mois, soit un **taux de réponse de 56%**, supérieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (52%) et à celui des seuls sortants de formations sociales (53% soit 184 répondants pour 350 diplômés).

Les effectifs enquêtés à l'enquête ont été **redressés** en s'inspirant de la méthode CALMAR (CALage sur MARGes) développée par l'INSEE. Le principe consiste à **pondérer les individus** en utilisant une **information auxiliaire** (variable de calage) de telle façon que l'échantillon des répondants ressemble le plus possible à la population enquêtée. Dans la présente enquête, le calage a été réalisé à partir de **l'âge, du sexe, du COTEF de formation et éventuellement de la session d'examen**.

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations sociales.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation



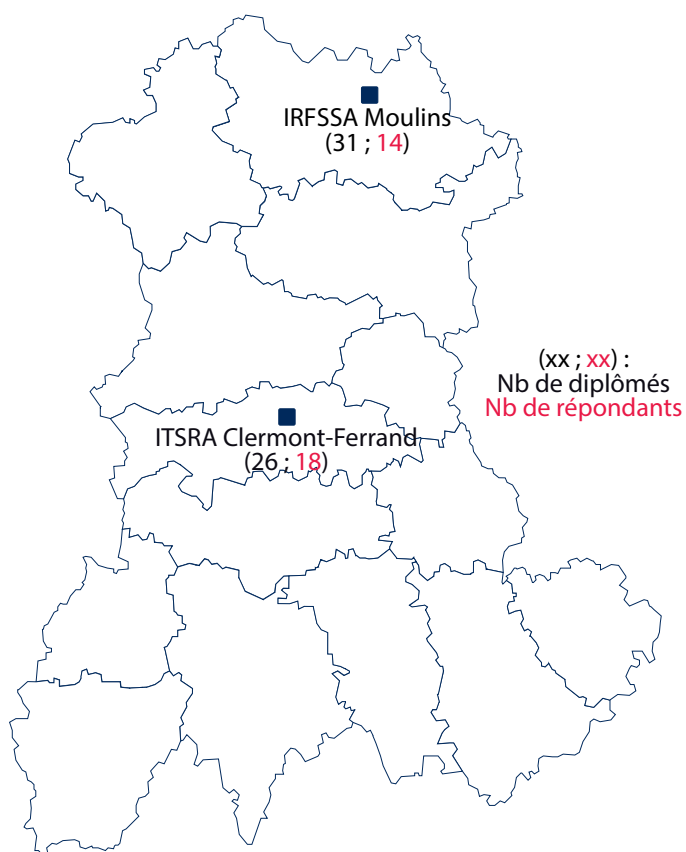
LE PROFIL DES ENQUÊTÉS

 90%  10%

9 enquêtés sur 10 sont des femmes.

La totalité des diplômés a moins de 25 ans*.

Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?



Deux instituts proposent la formation d'assistant de service social sur la région, à Moulins (IRFSSA) et Clermont-Ferrand (ITSRA).

54% des enquêtés sont formés sur le COTEF de Moulins.

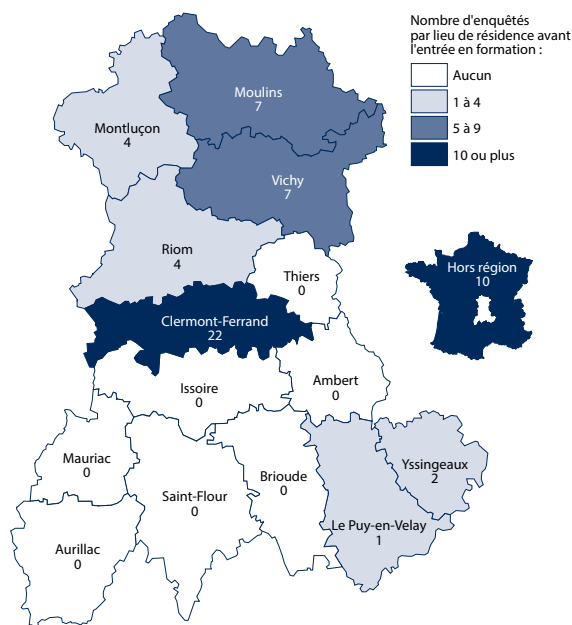
Les taux de réponse varient de 45% pour les sortants de l'IRFSSA de Moulins à 69% pour ceux de l'ITSRA de Clermont-Ferrand.

* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 3 ans inférieur.



LA SITUATION DES ENQUÊTÉS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?

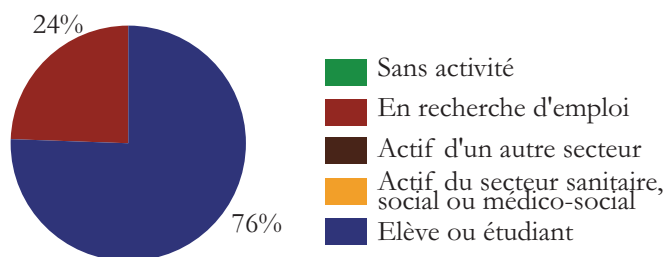


83% des enquêtés résidaient en région avant leur entrée en formation d'assistant de service social, 39% sur le territoire de Clermont-Ferrand.

17% résidaient hors région (aucun en Rhône-Alpes).

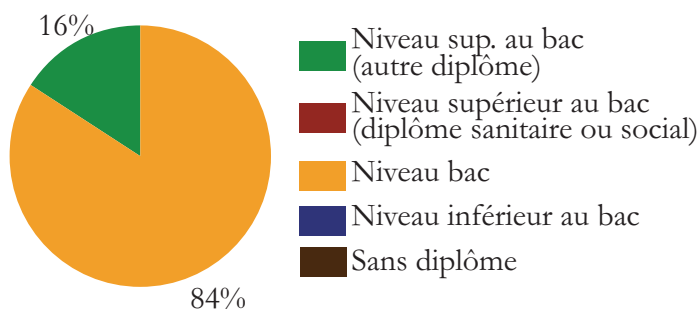
Le rapprochement lieu de formation - lieu de résidence antérieure met en évidence, qu'en moyenne, 52% des enquêtés résidaient auparavant sur leur COTEF de formation.

Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?



Avant l'entrée en formation d'assistant de service social, 76% des enquêtés étaient élèves ou étudiants.

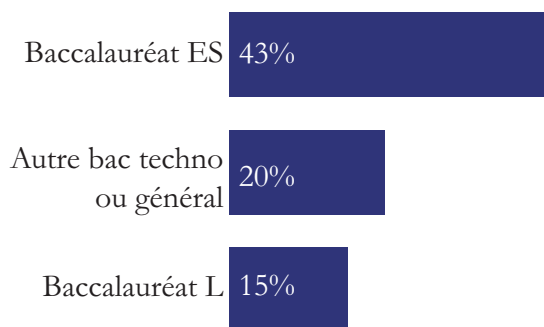
Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?



84% des enquêtés étaient titulaires d'un diplôme de niveau bac avant leur entrée en formation. Cette prépondérance du niveau 4 est confirmée par l'examen des principaux diplômes, avec 43% de Bac ES, 20% d'autre bac technologique ou général...

A l'entrée en formation, 68% des enquêtés avaient obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 5 ans (en moyenne depuis 2,4 ans).

Quel était le dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation (top 5) ?



Avaient-ils suivi une préparation au concours avant l'entrée en formation ?

25% des enquêtés déclarent avoir suivi une préparation au concours d'entrée avant leur entrée en formation d'assistant de service social.



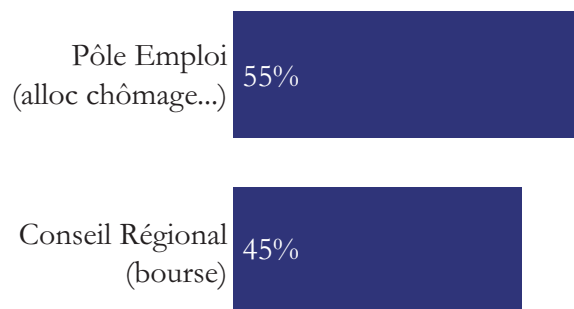
LA SITUATION DES ENQUÊTÉS PENDANT LEUR FORMATION

Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

La totalité des enquêtés avaient le statut d'élève ou d'étudiant pendant la formation.

De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

73% des enquêtés déclaraient avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne. Parmi eux, 55% percevaient une allocation Pôle Emploi et 45% une bourse du Conseil régional.



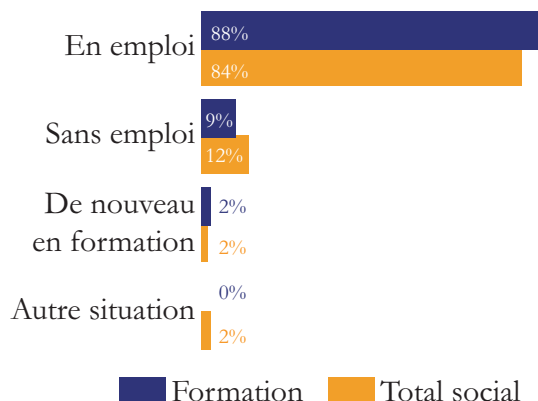


LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Quelle était leur situation professionnelle ?

88% des diplômés étaient en emploi 12 mois après la formation (50 personnes), soit 5 point de plus que l'ensemble des enquêtés des formations sociales.

Cette part est supérieure de 11 points à celle des sortants de 2013.

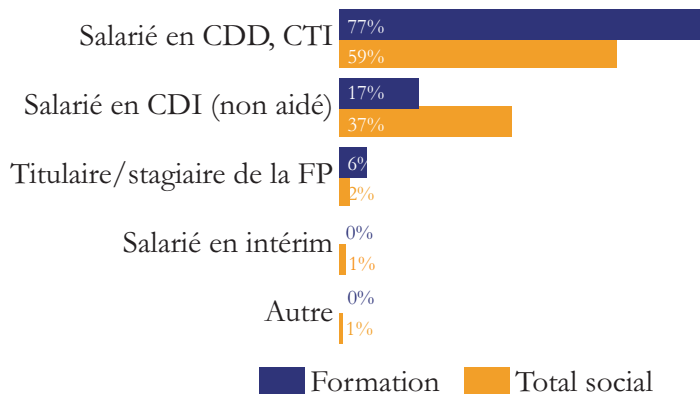


NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel est l'intitulé du poste occupé ?

87% des enquêtés exerçaient le métier d'assistant de service social, les autres postes occupés étant délégué à la protection des majeurs, mandataire...

Quel était leur statut professionnel ?

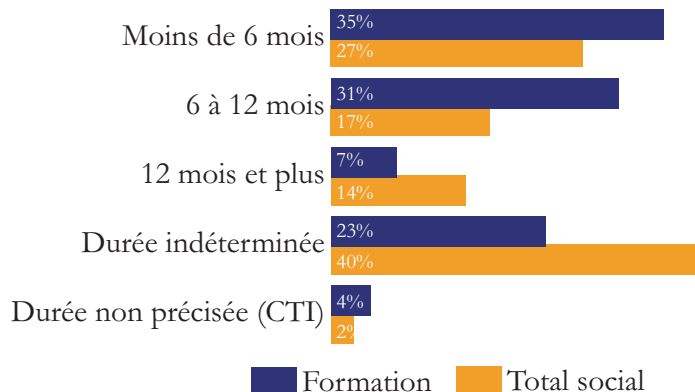


23% des enquêtés étaient en emploi stable (CDI, titulaire ou stagiaire de la fonction publique ou profession libérale) *versus* 39% pour l'ensemble des enquêtés des formations sociales. Dans le détail, 17% étaient en CDI (*versus* 37%) et 6% titulaires ou stagiaires de la FP (contre 2%).

77% des répondants étaient en CDD (*versus* 59%).

A noter que moins de 3% des enquêtés occupaient un emploi aidé.

Quelle était la durée du contrat ?



23% des enquêtés occupaient un emploi à durée indéterminée après leur sortie de formation contre 40% pour l'ensemble des diplômés des formations sociales. Les assistants de service social se voient proposer des contrats de plus courte durée que l'ensemble des formations sociales : 66% occupaient un emploi de durée inférieure à 12 mois (*versus* 44%) et 7%, d'une durée de 12 mois et plus (contre 14%).

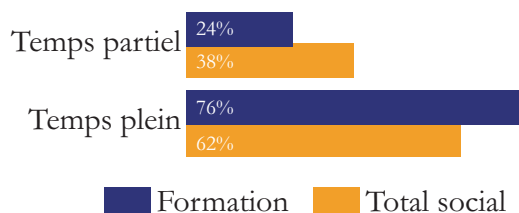


LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

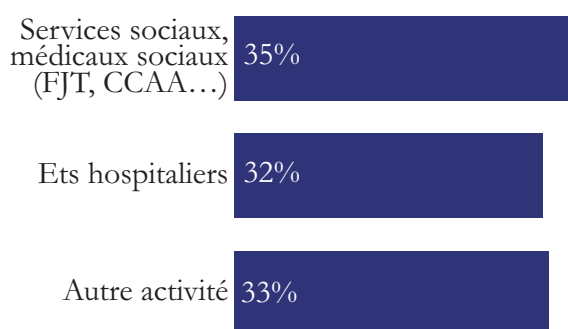
Quel était le temps de travail ?

76% des enquêtés exerçaient leur activité à temps plein contre 62% pour l'ensemble des formations sociales.

Le temps partiel (12 personnes concernées) est subi dans 89% des cas.

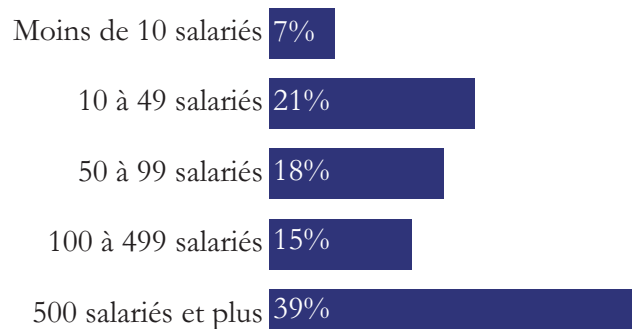


Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?



35% des enquêtés exerçaient leur activité au sein d'un service social ou médico-social (FJT, CCAA...), 32% intervenant en établissement hospitalier.

Quelle est la taille de l'établissement employeur ?

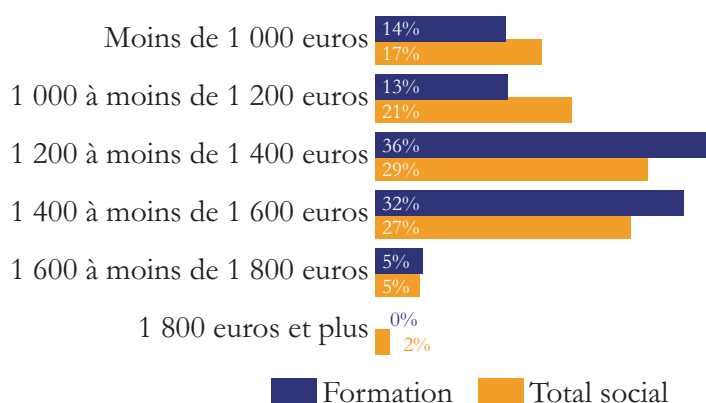


72% des enquêtés exerçaient leur activité au sein d'un établissement de plus de 10 salariés, 39% dans une structure de 500 salariés ou plus (cf. poids des établissements hospitaliers).

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

68% des enquêtés déclaraient gagner de 1 200 à 1 600 euros nets mensuels (contre 56% sur cette tranche pour l'ensemble des formations sociales). A noter la sous-représentation sur les tranches de salaire supérieures et inférieures.

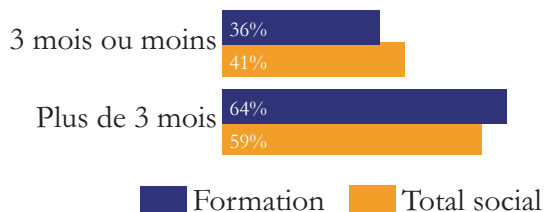
Le salaire net mensuel moyen est de 1 294 €, équivalent à celui perçu par l'ensemble des enquêtés des formations sociales (1 264 €).





LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

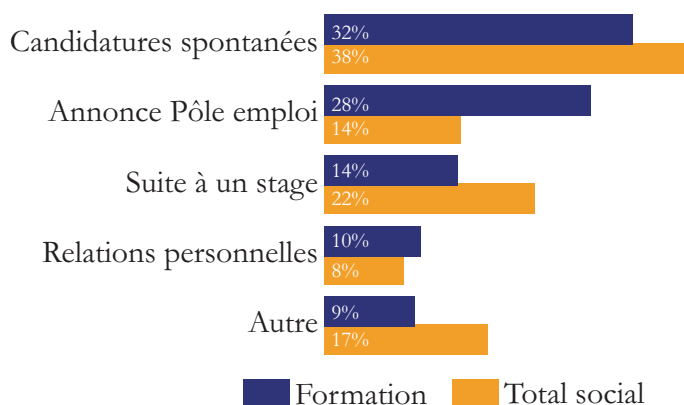
Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?



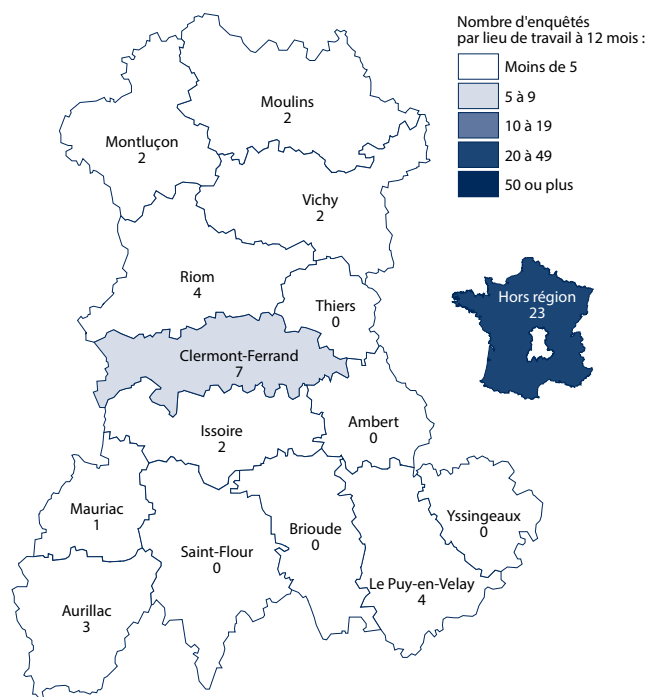
64% des enquêtés ont obtenu leur emploi plus de 3 mois après leur sortie de formation, part supérieure de près de 6 points à celle de l'ensemble des formations sociales.

Les candidatures spontanées sont le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (32% des diplômés contre 38% pour l'ensemble des formations sociales), devant l'annonce Pôle emploi (28% *versus* 14%) et le stage (14% contre 22%).

Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



Quel était le lieu de travail ?



54% des enquêtés travaillaient en région, 15% sur le COTEF de Clermont-Ferrand.

En moyenne, 46% des diplômés (23 au total) travaillaient hors région 12 mois après leur sortie. Seule 1 personne travaillant hors région exerce en Rhône-Alpes.

Avait-ils occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation ?

75% des enquêtés, en emploi 12 mois après leur diplôme, avaient occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation (contre 59% pour l'ensemble des formations sociales).

Le poste occupé était, pour 38% d'entre eux, de même nature que celui occupé à 12 mois et, dans 37% des cas, un poste différent mais en lien avec la formation.

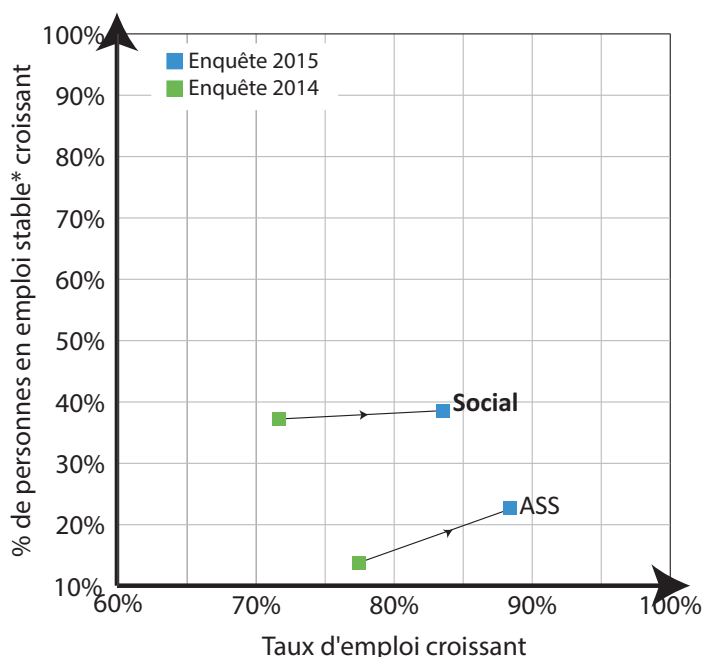


SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

Les indicateurs d'emploi pour les diplômés assistants de service social sont éloignés des indicateurs moyens toutes formations sociales confondues : l'écart en terme de taux d'emploi est de +5 points et celui pour la part d'emploi stable est de -16 points.

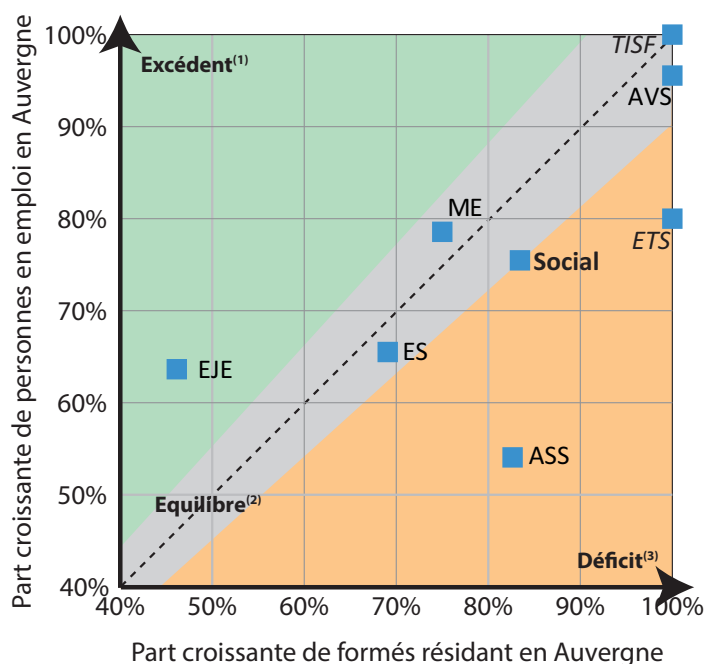
Leur situation s'améliore entre sortants de 2013 et diplômés de 2014 (enquête 2015) : le taux d'emploi* gagne 11 points et la part d'emploi stable augmente de 9 points.



Lieux de résidence antérieure et de travail à 12 mois

Pour la région, le solde d'assistants de service social est négatif. Ainsi, les formés étaient à 83% des résidents auvergnats mais seulement 54% d'entre eux sont restés pour travailler en Auvergne.

La situation est nettement plus défavorable que la moyenne toutes formations sociales confondues.

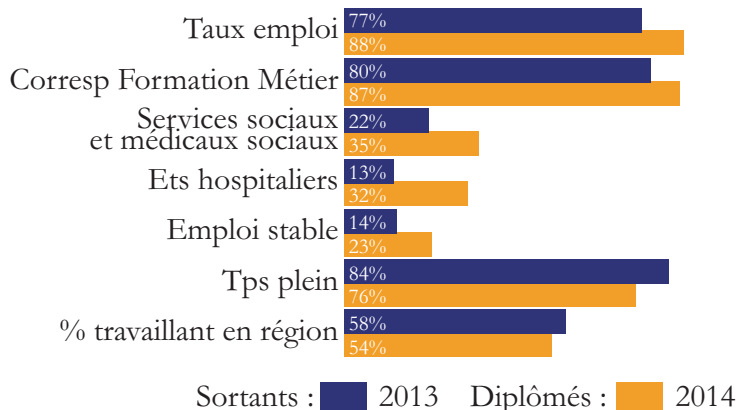


Comparatif de la situation à 12 mois* des sortants de 2013 et diplômés de 2014

La situation des assistants de service social semble s'améliorer sur le marché du travail entre sortants de 2013 et diplômés de 2014.

Ainsi, les indicateurs suivants enregistrent une évolution positive : taux d'emploi (+11 points), part de diplômés exerçant le métier d'ASS (+8 points), part de l'emploi stable (+9 points).

La part de l'emploi dans les services sociaux et médicaux sociaux enregistre une croissance de 13 points, de même que dans les établissements hospitaliers (+19). La part du temps plein recule de 9 points et celle des diplômés travaillant en région de 4 points.



Sortants : ■ 2013 Diplômés : ■ 2014

* Comparatif effectué sur la base des répondants redressée pour les 2 vagues d'enquête. La comparaison porte sur des sortants pour 2013 (diplômés ou non) et pour des diplômés en 2014. A noter que 89% des sortants de 2013 avaient obtenu leur diplôme.

L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

GLOSSAIRE

ASS : Assistant de service social

Bac ST2S-SMS : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

CCCA : Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

DE : Diplôme d'Etat

FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs

Formation partielle : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

FP : Fonction Publique

Préparation : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>
<http://www.pro.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

